

Le vol des **chiroptères**

UN PORTFOLIO DE QUELQUES ESPÈCES PHARES DE CHAUVES-SOURIS
PAR **GUY DEFLANDRE**

Le murin à oreilles échancrées



Le murin à oreilles échancrées a un pelage très laineux, roussâtre sur le dos et beige/blanc sale sur le ventre, qui lui donne un aspect de « chien mouillé » très caractéristique en hiver. C'est un spécialiste du glanage des mouches dans les étables, mais il se nourrit également en forêt. Les colonies occupent de grands combles (abbaye, château, grande maison) ou des étables, fenils ou bâtiments agricoles.



DESCRIPTION MORPHOLOGIQUE

Cette chauve-souris, de taille moyenne, a un pelage à l'aspect laineux. Son dos est brun à roussâtre, son ventre gris jaunâtre. Les femelles sont semblables aux mâles, mais un peu plus grosses. Certains individus (1 sur 20 environ) sont mélaniques, c'est-à-dire que leur pelage et leur peau sont nettement plus foncés que le reste de la population.

Longueur tête et corps : 41-53 mm
Longueur avant-bras : 36-42 mm
Longueur oreilles : 14-17 mm
Envergure : 220-245 mm
Poids : 7-15 g.



Le murin de Natterer





Le murin de Natterer est une espèce glaneuse, capturant grâce à ses assez grandes oreilles des insectes posés sur le feuillage. Il est reconnaissable en hiver à son ventre blanc immaculé et à ses oreilles assez longues, recourbées « en pointe de ski ». En été, il choisit souvent un trou d'arbre pour y établir son gîte.



DESCRIPTION MORPHOLOGIQUE

Longueur tête et corps : 41-55 mm

Longueur avant-bras : 36-45 mm

Longueur oreilles : 14-19 mm

Envergure : 245-280 mm

Poids : 5-12 g.

L'oreillard roux



L'oreillard roux est le plus commun des oreillards en Wallonie. Il installe volontiers ses colonies de reproduction dans les combles d'églises ou dans les arbres creux. Ses énormes oreilles lui permettent de repérer facilement les insectes posés dans le feuillage et ceux qui courent dans les feuilles mortes. En hiver, on le retrouve dans les sites souterrains, les oreilles repliées derrière ses ailes.



Le petit rhinolophe





Actuellement, il ne reste que 3 colonies de reproduction connues en Wallonie, bien que quelques autres petits noyaux de populations subsistent pour cette espèce qui était celle la plus couramment rencontrée en milieu souterrain dans les années 1950. Cette toute petite chauve-souris a beaucoup souffert des changements de pratiques agricoles et forestières du dernier siècle. Très timide, le **petit rhinolophe** ne s'écarte jamais des éléments linéaires arborés tels que les lisières, les haies ou les alignements d'arbres lors de ses déplacements. Il se nourrit dans ces mêmes alignements ou dans les forêts feuillues indigènes, idéalement avec un sous-bois dense. En hiver, on le retrouve, enroulé dans ses ailes, dans les sites souterrains à maximum quelques kilomètres de sa colonie de reproduction.



DESCRIPTION MORPHOLOGIQUE

Cette chauve-souris de petite taille possède un pelage dorsal gris-brun, et son ventre est gris à gris-blanc. Au repos et en hibernation, le petit rhinolophe s'enveloppe de ses ailes, ne laissant apparaître que son museau en forme de fer à cheval, d'où le nom de petit fer à cheval qui lui est parfois donné. Il émet des ultrasons par les narines à une fréquence très élevée dépassant les 100 KHz.

Longueur tête et corps : 37-45 mm
Longueur avant-bras : 37-43,5 mm
Longueur oreilles : 15-19 mm
Envergure : 192-294 mm
Poids : 4,5-7 g.



Le murin de Bechstein





Le murin de Bechstein est une espèce typiquement forestière. Il installe sa colonie de reproduction dans un trou d'arbre (vivant de préférence) dans les anciennes forêts claires où il chasse souvent au sol. Avec ses grandes oreilles, cette espèce est assez facile à reconnaître en hiver, bien qu'il ait la réputation de se cacher souvent dans de petites anfractuosités.



DESCRIPTION MORPHOLOGIQUE

Cette chauve-souris forestière de taille moyenne a un pelage relativement long. Son dos est brun pâle à roussâtre et son ventre est gris clair. Les oreilles sont très longues et assez larges. Lorsqu'elles sont rabattues en avant, elles dépassent le museau.

Longueur tête et corps : 45-55 mm
Longueur avant-bras : 39-47 mm
Longueur oreilles : 23-26 mm
Envergure : 250-290 mm
Poids : 7-12 g.



© Photos Guy Deflandre
© Textes Pierrette Nyssen